

COMMUNE DE REMONDANS-VAIVRE
Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 12 Avril 2024 à 19 h 00

Convocation : 25/03/2024

Affichage 25/03/2024

Tous présents à l'exception de Monsieur André MARTINEZ qui a donné procuration à Madame Régine DIBOUT

ORDRE DU JOUR

- 1/ - Nomination du secrétaire de séance
- 2/ - Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 18 Mars 2024
- 3/ - Vote des comptes de gestion et compte administratif 2023
- 4/ - Vote du budget primitif 2024
- 5/ - Délibération prescription de la révision de la carte communale avec ses modalités de mise en œuvre
- 6/ - Délibération constitution d'un Comité de Pilotage en charge du dossier révision de la carte communale
- 7/ - Délibération intégration d'une compétence dite « supplémentaire » visant à la constitution de groupements de commandes
- 8/ - Délibération prise de compétence permettant la mise en place d'une mutuelle intercommunale
- 9/ - Délibération demande de subvention (DETR) accessibilité WC salle des fêtes
- 10/ - Divers

1/ - Nomination du secrétaire de séance

Le conseil nomme Madame Annie MERIQUE pour remplir les fonctions de secrétaire.

2/ - Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 12 Février 2024

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 12 Février 2024

3 / - Vote des comptes de gestion et compte administratif 2023

Monsieur Bertrand GARRESSUS énonce les comptes et propose à l'assemblée délibérante de passer au vote sans la présence de Monsieur le Maire qui a quitté la salle pour les votes des comptes de gestion et comptes administratifs.



- Report en Fonctionnement 2024 : + 342 327,96 €
- Report en Investissement 2024 : - 27 355,99 €

- Reste à réaliser : 1 700,00 €

Résultat des votes : Voix pour : 9 Voix contre : 0 Abstention : 0

4/ - Vote du budget primitif 2024



Fonctionnement Dépenses : 540 952,96 €
Recettes : 540 952,96 €



9/ - Délibération demande de subvention (DETR) accessibilité WC salle des fêtes

Le projet de mise en conformité des toilettes de la Salle des fêtes pour l'accès aux personnes handicapées (coût prévisionnel estimé sur la base de devis à 7 715,50 € hors taxes ou 8 283,50 € TTC) est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) ou de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). La réalisation de ce projet est le suivant : démarrage de l'opération en juin 2024 et date prévisionnelle de la fin de l'opération en août 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve la réalisation du projet présenté et le plan de financement et autorise le maire à solliciter une subvention d'Etat au titre de la DETR –DSIL.

Résultat des votes : Voix pour : 10 Voix contre : 0 Abstention : 0

10/ - Divers

- **Elections européennes** : elles auront lieu le 9 juin 2024
- **Permanence député** : Madame Géraldine GRANGIER, Députée de la 4^{ème} circonscription) sera présente dans notre commune le samedi 29 juin pour y tenir une permanence parlementaire en mairie de 10 h à 12 h. Cette permanence est destinée au public, Madame la Députée sera à votre écoute et répondra à toutes vos questions.
- **Village propre** : Merci aux enfants de CM1 et CM2 et aux personnes qui nous ont accompagnés pour l'opération village propre qui a lieu aujourd'hui même.